

CHEZ VOUS

PLABENNEC

Énergies renouvelables : le Pays des Abers se concerta

Comment définir et mettre en place les zones d'accélération des énergies renouvelables ? Non compétent sur la question, le Pays des Abers s'est pourtant penché sur le sujet en conseil. Avec, en priorité, la question du photovoltaïque.

● Lors de la session du jeudi 22 février, le conseil communautaire du Pays des Abers a été invité à prendre acte des échanges relatifs aux zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER). Prudent, Jean-François Tréguer, président, a précisé d'emblée : « Il ne s'agit pas de décider ou de débattre de l'intérêt d'une zone », puisque ce sont les conseils municipaux qui valideront.

Le solaire photovoltaïque privilégié

Suite à la loi du 10 mars 2023, qui demande aux communes de définir des ZAER, ce qu'elles ont fait, le Pays des Abers a souhaité mener une consultation mutualisée. L'objectif est de doubler la production d'énergie renouvelable d'ici 2050. « Pour l'instant, ce sont surtout le solaire photovoltaïque et l'éolien qui sont privilégiés », a expliqué Marie-Annick Creac'hcadec, vice-



Le photovoltaïque au sol se traduit par des « trackers solaires » comme celui-ci, implanté dans une exploitation du territoire.

présidente. Concernant le photovoltaïque, la première préconisation faite est de prendre en compte toutes les toitures existantes ou sur les futures constructions ». Les parkings devront recevoir des ombrières. S'ils excèdent une surface de 1 500 m², la moitié de la surface devra être équipée. « En éolien, peu de zones sont concernées sur notre territoire, du fait de l'aéroport, des antennes militaires et de la distance à respecter par rapport aux habitations ».

« Favoriser l'autoconsommation »

Les questions soulevées ont été nombreuses. « Est-ce qu'on doit prendre en compte toute la commune pour le photovoltaïque en toiture, toutes les exploitations

agricoles pour le photovoltaïque au sol ? Est-ce qu'on exclut les parkings en zone naturelle sensible ? », s'est demandé Marie-Annick Creac'hcadec. Paul Tanné, conseiller communautaire, a fait part de ses doutes. « Je ne suis pas contre les trackers, j'ai peur d'une dérive sur certaines fermes. Est-ce que certains n'auraient pas plus d'intérêt à produire de l'énergie que du lait ? ». « L'intérêt de ces zones est de favoriser l'autoconsommation au départ », lui a répondu Marie-Annick Creac'hcadec. Yannick Robin, maire de Plouguerneau, note que « ce serait vraiment intéressant qu'on soit aidé à mesurer la production d'énergie ». Les conseils municipaux devront se saisir du projet d'ici le 31 mars 2024.

LANNILIS

Le conseil municipal rend un dernier hommage à Michel Tréguer

● Une grande émotion partagée a envahi l'ensemble du conseil municipal de Lannilis, samedi matin, suite à la disparition de Michel Tréguer, adjoint à l'économie, l'environnement et au développement durable, le 12 février dernier. La froideur de la réglementation imposée dans le cadre du remplacement d'un élu contrastait avec « le besoin de conserver en mémoire l'image d'une personne dont le seul but était d'offrir son intelligence à l'ensemble des habitants pour que les événements extérieurs ne réduisent pas la qualité de leur quotidien et que les décisions améliorent leur protection », a exprimé le maire, Jean-François Tréguer. « Il voulait simplement servir, sans se mettre en lumière. Nous avons eu la chance de travailler avec lui ! Il a su s'adapter aux moments difficiles avec la crise sanitaire et l'explo-

sion du coût de l'énergie avec des propositions vite mises en place. Également conseiller communautaire, il était très apprécié par ses collègues du Pays des Abers », a poursuivi avec une grande émotion le maire.

À l'issue de la séance, l'ensemble du conseil municipal s'est rendu au cimetière pour un dernier hommage près de sa tombe largement fleurie, en présence de son épouse.

Entrée au conseil de Christelle Martin

Christelle Martin, 56 ans, auxiliaire de vie sociale (AVS) à l'école Joseph-Signor de Landéda, a donc rejoint l'équipe majoritaire, et Gwendal Le Coq a été élu en tant qu'adjoint. C'est Alain Flour, conseiller délégué aux besoins sociaux, qui représentera Lannilis en le remplaçant à la communauté de communes du Pays des Abers.



De gauche à droite : Gwendal Le Coq, nouvel adjoint, Christelle Martin, nouvelle conseillère, Alain Flour, qui représentera Lannilis à la communauté de communes Pays des Abers.

PLOUGUERNEAU

Abers Renouveau : des salles de bain clé en main



Romain Pincet s'est installé près du Pont du Diable.

● Originaire de Nantes, Romain Pincet, après un engagement de quatre années dans la Marine, a décidé de rester en Bretagne, conquis par ce pays qu'il a découvert. Il décide une reconversion et passe un CAP de plomberie à Brest grâce à une formation du Greta. Il travaille plusieurs années dans une entreprise de Guilers avant de décider de poser son sac à Plouguerneau, non loin du Pont du Diable, et d'y créer son entreprise : Abers Renouveau. Romain Pincet propose l'installation ou la rénovation de salles de bain « clés en mains » en s'occu-

pant de tout : plomberie, carrelage, pose de placo et même aménagements bois. L'intérêt de cette formule est de n'avoir qu'un seul interlocuteur et d'éviter des problèmes de coordination pour l'ensemble des travaux.

Romain Pincet propose également des projections en 3D pour visualiser les projets.

Pratique

Abers Renouveau.

Tél. 06 40 76 25 37.

Courriel :

abers-renouveau@outlook.com

PLOUVIEN

Les bénévoles des médiathèques mis à l'honneur

● Une trentaine de bénévoles aident régulièrement au fonctionnement de la médiathèque municipale, répartie sur deux sites, à Bourg-Blanc et Plouvien. L'ensemble des deux entités est chapeauté par Stéphanie Kervran. Afin de leur rendre hommage, les municipalités des deux commu-

nes les ont conviés, mardi soir, à un rendez-vous convivial à la médiathèque de Plouvien. Ils étaient 25 à avoir répondu à l'invitation. Bernard Gibergues, maire de Bourg-Blanc, y a rappelé le fait que sans leur investissement, les médiathèques des deux communes ne pourraient pas proposer

autant d'activités et les a remerciés pour leur investissement et le soutien qu'ils contribuent à apporter aux salariés dans l'activité quotidienne. Des salariés que l'édile n'a d'ailleurs pas oublié de remercier pour leur implication dans leur travail au service de la population.



Les élus des deux communes étaient présents afin de rendre hommage aux bénévoles, mardi soir.